



Filière technologique S2TMD

musique

danse

Inscriptions
2021/22

En partenariat avec
le lycée Jeanne-d'Arc

CONSERVATOIRE DE ROUEN
ÉTABLISSEMENT À RAYONNEMENT RÉGIONAL



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



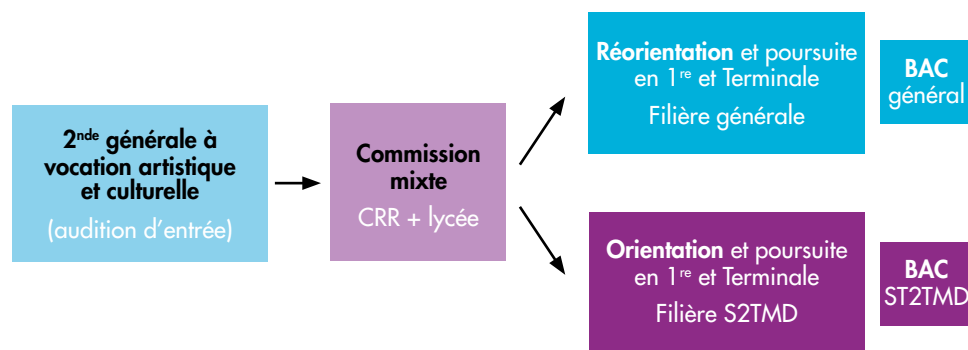
► S2TMD : C'EST QUOI ?

C'est une filière au cadre scolaire aménagé qui apporte une réponse épanouissante aux envies artistiques immédiates ou futures des élèves. Ce parcours permet de concilier un enseignement musical et chorégraphique renforcé avec une scolarité harmonieuse et exigeante. La filière technologique **S2TMD** a pour objectif d'accueillir les apprentis musiciens, danseurs qui, après le baccalauréat, ont un projet professionnel dans le domaine du spectacle vivant : interprète, enseignant, facteur d'instrument, etc...

Les parcours scolaires et pratiques de la musique ou de la danse sont rendus possible grâce au partenariat et à l'engagement de deux établissements, le lycée Jeanne-d'Arc et le Conservatoire à Rayonnement Régional de Rouen. La filière S2TMD implique un suivi vigilant et cohérent des deux établissements tout au long de la formation, de la **Seconde** à la **Terminale**.

Si l'accès à la pratique musicale ou chorégraphique sur le temps scolaire est source d'enrichissement et d'épanouissement, c'est également une forte motivation, un réel engagement de l'élève et des familles dans le sens du soutien et du suivi.

La **filière technologique**, inscrite dans la réforme des lycées, s'organise de la façon suivante :



NB : l'accès à la classe de 1^{re} **S2TMD** est possible après une seconde générale sous réserve de réussir le test d'entrée.

► COMMENT ÇA MARCHE ?

Les cours au Conservatoire se déroulent le mardi, le jeudi et le vendredi après-midi. Selon les disciplines et les réalités de parcours des élèves, des cours peuvent avoir lieu le mercredi après-midi, voire le samedi, notamment en danse ou en formation musicale. L'emploi du temps des élèves est remis en début d'année scolaire.

Musique

Les temps de cours et les enseignements au Conservatoire sont assujettis aux réalités du parcours des élèves.

Enseignements hebdomadaires
Pratique dominante : instrument ou chant
Formation musicale
Chant choral
Pratique collective : instrumentale ou vocale
Musique de Chambre ou pratique de groupe
Culture musicale

Danse

Les temps de cours et les enseignements au Conservatoire sont assujettis aux réalités du parcours des élèves.

Enseignements hebdomadaires
Discipline dominante + Discipline complémentaire au choix : Classique - Contemporain - Jazz
Formation musicale Danseur
Culture chorégraphique
Analyse fonctionnelle du corps dans le mouvement dansé (AFCMD)
Atelier théâtre

Pendant l'année scolaire et en complémentarité des cours hebdomadaires, le Conservatoire organise régulièrement des master-classes, des stages, des rencontres avec les artistes, les chorégraphes, des sorties aux spectacles...

De la même manière, la pratique scénique faisant partie intégrante du cursus des études chorégraphiques, plusieurs fois dans l'année, les élèves participent aux spectacles produits par le Conservatoire dans et hors les murs.

▶ À TITRE INDICATIF

Correspondance entre les niveaux scolaires et artistiques :

Niveau Scolaire	Disciplines instruments - danse	Discipline Chant lyrique	Discipline Jazz	Discipline Musiques actuelles
2 ^{nde}	Fin de 2 ^e cycle au minimum		Prise en compte des acquis, des parcours et réalités artistiques, des profils et projets des élèves	
1 ^{re} S2TMD	Début de 3 ^e cycle au minimum			
Terminale S2TMD	Pas d'entrée possible dans la filière			

Discipline **Musiques actuelles** : partenariat avec le Conservatoire de Grand-Couronne et Petit-Couronne.

Les cours pour la pratique dominante et la pratique de groupe ont lieu le mardi après-midi au CRD de Petit et Grand-Couronne sur le site de Petit-Couronne : rue du Général-Leclerc 76 650 Petit-Couronne. Les élèves s'y rendent de façon autonome.

Les élèves participent également aux concerts, aux spectacles produits par le Conservatoire de Grand-Couronne et Petit-Couronne, il n'y a pas de démarche supplémentaire à faire.

L'admission dans la filière technologique S2TMD vaut inscription au Conservatoire de Grand-Couronne et Petit-Couronne.

Un atelier Jazz peut être suivi au Conservatoire de Rouen. En revanche, suivre une discipline en dominante Jazz est considéré comme un parcours supplémentaire sauf si la double pratique Musiques actuelles et Jazz a été validée au moment de l'admission dans la filière S2TMD.

Tarifcation :

Les élèves de la filière S2TMD sont exonérés des droits d'inscription dans les deux établissements. Toutefois les frais de dossier correspondants aux frais d'inscription restent dus.

Conservatoire de Rouen : 102€

Conservatoire de Petit et Grand-Couronne : 54€

▶ COMMENT FAIRE ?

S'informer

▶ Journées portes ouvertes du Conservatoire* :

Samedi 6 février 2021 de 10h à 16h

Samedi 13 février 2021 de 10h à 16h * reportées à une date ultérieure en raison du contexte sanitaire

▶ Journée portes ouvertes du lycée Jeanne-d'Arc :

Samedi 27 mars 2021

▶ Journée portes ouvertes du Conservatoire de Grand-Couronne et Petit-Couronne :

Samedi 13 mars l'après-midi à Grand-Couronne

S'inscrire La situation sanitaire nous contraint à organiser les inscriptions à distance

▶ Retrait des dossiers : du samedi 1^{er} février au samedi 24 mars 2021

Au Conservatoire : Bulletin d'inscription disponible au secrétariat de la scolarité ou en téléchargement sur le site www.conservatoirederouen.fr ou envoi par courrier sur demande au secrétariat de la scolarité 02 35 08 13 50.

▶ Dépôt des dossiers : jusqu'au 29 mars 2021

Au Conservatoire : Bulletin d'inscription au Conservatoire. Copie **obligatoire** des 2 derniers livrets scolaires de l'élève. Privilégier l'envoi par courrier ou à scolarité.CRR@rouen.fr.



▶ AUDITIONS D'ENTRÉE

La présence des candidats est obligatoire le jour du test, au Conservatoire.

Musique : mercredi 21 avril 2021

▶ Vidéo de présentation

Il est demandé aux candidats une vidéo de présentation à élaborer sur la base d'un questionnaire qui leur est communiqué au préalable.

Date de retour des vidéos : vendredi 26 mars.

▶ Discipline Instrument (tous instruments)

> **2 œuvres à choisir parmi 2 listes-réservoirs** entre 3 et 5 minutes chacune de niveau fin de 2^e cycle (2C3/2C4). Les listes sont consultables sur le site du Conservatoire : www.conservatoirederouen.fr

> En fonction des disciplines un **déchiffrage ou une pièce d'autonomie** communiquée 8 jours avant l'audition par mail.

> **Facultatif** : une proposition artistique personnelle (maximum 2 à 3 min). L'accompagnement au piano pour les instruments monodiques est obligatoire.

Présence d'un accompagnateur du Conservatoire pendant l'audition. Il est demandé aux candidats d'être en possession de la partition piano originale lors de l'audition.

▶ Discipline Chant lyrique

> **Programme libre composé de 3 œuvres** d'esthétiques différentes dont une des trois sera en français (mélodie, lied, air d'opéra, d'opérette, de musique sacrée) (10 min maximum).

> **Facultatif** : une proposition artistique personnelle (maximum 2 à 3 min).

Présence d'un accompagnateur du Conservatoire pendant l'audition. Il est demandé aux candidats d'être en possession de la partition piano originale lors de l'audition.

▶ Discipline Jazz (tous instruments)

> **Programme libre** (10 mn maximum) composé de **2 œuvres** d'esthétiques identiques ou différentes, afin de révéler au mieux la réalité et personnalité artistique du candidat.

L'une des deux œuvres proposées peut être une composition personnelle. Le candidat se produira avec son propre groupe (2 à 4 musiciens maximum), ou avec une bande-son à fournir le jour de l'audition.

▶ Discipline Musiques Actuelles (tous instruments et chant)

> **Programme libre** (10 min maximum) composé de 2 œuvres d'esthétiques différentes, afin de révéler au mieux la réalité et personnalité artistique du candidat.

L'une des deux œuvres proposées peut être une composition personnelle. Le candidat se produira avec son propre groupe (2 à 4 musiciens maximum), ou avec bande-son fournie au préalable au Conservatoire au format Wave ou Mp3 et le jour de l'audition sur clé USB.

▶ Formation musicale

> Candidat **non inscrit** au Conservatoire :

Évaluation des acquis en formation musicale organisée conjointement à l'audition instrumentale. Adaptée à l'esthétique musicale pratiquée par le candidat, il s'agit d'identifier les connaissances et les moyens de compréhension de la musique.

> Candidat **inscrit** au Conservatoire :

L'avis du professeur de formation musicale est pris en compte.

▶ Entretien avec le jury

Le candidat dialogue avec les membres du jury pour exposer son parcours, son projet, sa motivation pour intégrer la filière **S2TMD** (10 min).

Danse : samedi 17 avril 2021

Pour les 3 disciplines, danse classique, contemporaine et jazz :

▶ Vidéo de présentation

Il est demandé aux candidats une vidéo de présentation à construire sur la base d'un questionnaire qui leur est communiqué au préalable.

Date de retour des vidéos : vendredi 26 mars.

▶ Discipline chorégraphique

> Les candidats suivent un cours de **danse classique, contemporaine et jazz** permettant une évaluation globale.

> Les candidats présentent **une variation de leur choix** (1 min30 maxi) dans la dominante choisie classique, contemporain ou jazz. Cette variation peut être une composition personnelle ou une variation du répertoire. Fournir le support sonore le jour de l'audition.

▶ Entretien avec le jury

Le candidat dialogue avec les membres du jury pour exposer son parcours, son projet, sa motivation pour intégrer la filière **S2TMD** (10 min).

Tenues : justaucorps sans jupette, chaussons de demi-pointes et pointes (si déjà pratiqué) et collant, cheveux attachés, sans bijou.

Pieds nus pour les cours de danse contemporaine et jazz.

Inscriptions
2021/22



Inscriptions
2021/22

► ADMISSION EN S2TMD

Suite aux auditions d'entrée, l'admission définitive est prononcée par l'Inspecteur d'Académie (IA-DATSEN) sur proposition du Proviseur du lycée partenaire.

Les critères d'admission sont :

- > le **dossier** scolaire
- > la **motivation** pour intégrer la filière
- > les **aptitudes artistiques**, les **acquis** et le **potentiel** révélés lors du test d'entrée
- > le **projet** présenté lors de l'entretien
- > la **capacité** à suivre un parcours scolaire particulier
- > le **savoir-être** et le degré d'**autonomie**

► CONTACTS

Conservatoire de Rouen

50 avenue de la Porte des Champs
76 000 Rouen
02 32 08 13 50
scolarite.CRR@rouen.fr
www.conservatoirederouen.fr

Conservatoire de Grand-Couronne et Petit-Couronne

7 rue Georges Clemenceau
76530 Grand-Couronne
02 32 11 41 90
www.conservatoire-gcpc.net
contact@conservatoire-gcpc.net

Lycée Jeanne-d'Arc de Rouen

2, rue Sainte-Geneviève du Mont
76000 Rouen
Proviseur : M. Gilles Amanieu
02 32 08 10 00
jeanne-d-arc.spip.ac-rouen.fr